

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL**

DEL.2018.12.04-008 - Association Athlétisme Club de Parempuyre – demande de subvention événementielle.

L'an deux mil dix huit, le quatre décembre à 18 h 30, le Conseil Municipal de la Ville de Parempuyre, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Vieux Logis, sous la présidence de Madame Béatrice de FRANÇOIS, Maire.

- Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 29
- Nombre de Conseillers présents : 21
- Absent / Excusés: 8
- Nombre de procurations : 8
- Date de la convocation du Conseil Municipal : 26 novembre 2018

PREFECTURE
DE LA GIRONDE
14 DEC. 2018

Bureau du Courier

Madame Viviane BEZIN a été désignée secrétaire de séance.

NOMS - Prénoms	PRÉSENTS	Excusés	Procuration à :
de FRANÇOIS Béatrice	X		
SEINTIGNAN Jean-Michel	X		
TURBÉ Roselyne	X		
MAURFL Daniel		X	SEINTIGNAN Jean-Michel
SAUX Brigitte		X	FLOIRAC Nicole
DERVIEUX Benjamin	X		
FLOIRAC Nicole	X		
DE SOUZA Bernard	X		
KRATA Rajaa		X	TURBÉ Roselyne
PONS Annie	X		
CHAMBAUD Michel	X		
DUPUY Pauline	X		
SALMON Monique		X	VINCE Bernard
PERROUD Dominique		X	de FRANÇOIS Béatrice
BEZIN Viviane	X		
VERDIER Marc	X		
GUILBAULT Nicole		X	VERDIER Marc
VINCE Bernard	X		
SAINT-GERARD Christiane	X		
BARLAND François	X		
SEILLADE Jeannine	X		
BRIC Jean-François	X		
LALANNE Nicole	X		
PAGADOY Michel	X		
MAURY Roxane		X	LALANNE Nicole
LAGARRIGUE Henri		X	PAGADOY Michel
DEL-POZO Irma	X		
VALLEJO Annie	X		
BRET Bernard	X		

- Vu le Code général des collectivités territoriales ;
- Vu l'avis favorable de la Commission vie locale en date du 22 novembre 2018 ;

L'Association « Athlétisme Club de Parempuyre » a organisé, le 16 septembre 2018, la 20ème édition de « La Ronde de Parempuyre », dont le parcours a traversé la Commune de Parempuyre et a attiré, comme tous les ans, de très nombreux Parempuyriens et Parempuyriennes. La renommée de cet événement sportif dépasse désormais les limites de notre commune et attire des concurrents de tout le département.

Cet événement est couplé avec la ronde des vignes et ne s'adresse pas aux seuls sportifs mais vise aussi à promouvoir la pratique de la course auprès de tous les publics, quel que soit l'âge, notamment auprès des plus jeunes.

Le coût de cette manifestation s'est élevé à 9 070,736 € pour 7 101,00 € de recettes, soit un déficit de 1 969,73 €.

L'association sollicite de la ville l'attribution d'une subvention pour l'organisation de cette manifestation.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Bernard VINCE

Après en avoir délibéré

Pour : 29

Contre : 0

Abstention(s) : 0

- ✚ Décide d'accorder une subvention de 1 000 € à l'Association Athlétisme Club de Parempuyre.
- ✚ D'inscrire cette dépense au compte 6574-025.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait et délibéré à Parempuyre,
Le 4 décembre 2018



Béatrice de FRANÇOIS
Maire de Parempuyre